

DEMANDE D'ATTRIBUTION

Aide à domicile

Ce formulaire est à retourner, complété, daté et signé accompagné des pièces justificatives dans l'un des Centres d'action sociale Ville de Paris.

Je suis informé-e que toute déclaration frauduleuse, inexacte, incomplète de ma part dans la constitution de mon dossier est passible d'amende ou d'emprisonnement au titre du nouveau Code pénal.

N° de Foyer : _____

Je soussigné-e :

Nom naissance
Nom d'usage
Prénom(s)

Né(e) le __ / __ / ____

Lieu de naissance Ville:..... Pays:.....

Nationalité Française Union Européenne
 Autres hors Union Européenne, précisez la date de fin de validité de votre titre de séjour : __ / __ / ____

Déclare sur l'honneur avoir établi mon domicile et résider de façon principale et effective à l'adresse suivante :

N° et nom de rue
Compléments d'adresse
(Bâtiment, entrée, escalier, N° de boîte aux lettres ou d'appartement,...)
Code postal

Téléphone Fixe __ / __ / __ / __ / __ Portable __ / __ / __ / __ / __

Adresse électronique@.....

N° de sécurité sociale (facultatif)*
(Numéro à 15 chiffres situé au recto de la carte vitale)

Je suis informé·e que :

- J'ai deux mois pour fournir les justificatifs nécessaires à l'étude de ma demande par le CASVP à compter de la date de la réception de celle-ci.
À défaut, ma demande sera classée sans suite. Il m'appartiendra de déposer une nouvelle demande si je désire toujours obtenir la prestation.

Mes données personnelles : utilisation et protection

- Pour permettre l'instruction de ma demande, mes données seront utilisées et exploitées dans un fichier du système d'information du Centre d'action sociale et je l'accepte,
- (*) Dans le cadre de sa politique de renforcement de l'accès aux droits et de lutte contre le non-recours aux aides, le Centre d'action sociale propose de recueillir mon numéro de sécurité sociale pour étudier mon éligibilité à d'autres aides sociales délivrées par d'autres organismes sociaux et m'en informer. Cette donnée est facultative, je peux choisir de la fournir au Centre d'action sociale ou non. Ce choix n'a aucune incidence sur le traitement de ma demande
- Je peux accéder aux données me concernant, les rectifier ou, à certaines conditions, demander leur effacement. Pour exercer ces droits, je peux m'adresser, par l'intermédiaire de mon référent social ou directement, à Madame la Directrice des Solidarités, 94/96 rue de la Râpée 75012 Paris.

**Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur ce formulaire et des documents joints.
Je m'engage à signaler immédiatement au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris tout changement intervenant dans ma situation.**

Paris, le __ / __ / ____

Votre signature ou celle de votre représentant

Personne concernée

Représentant (précisez ces noms, prénom et adresse)

Aide à domicile

Pour la constitution de votre dossier, merci de transmettre les documents ci-dessous.
Ces documents doivent mentionner le nom du demandeur, signataire du formulaire de demande.
Il pourra vous être demandé de fournir des justificatifs complémentaires.

Les documents de votre dossier sont conservés sous format électronique et sont destinés aux services des EPS du CASVP qui concourent à la délivrance des aides sociales.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour les personnes de nationalité française :

- Carte Nationale d'Identité ou à défaut Passeport.

Pour les autres nationalités :

- Justificatif(s) du droit au séjour en cours de validité.

Pour attester de votre présence à Paris :

- 3 avis d'imposition sur le revenu établis à l'adresse parisienne du demandeur (pour attester de 3 ans de présence à Paris au cours des 5 dernières années).

Selon votre situation, en cas d'absence d'avis d'imposition :

- 3 quittances de loyer et 3 factures d'électricité ou de gaz (1 par an).
- 3 relevés de charges de copropriété et 3 factures d'électricité ou de gaz (1 par an).
- Ou tout autre document établi à l'adresse parisienne du demandeur permettant d'établir la durée de résidence (certificat d'hébergement et justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant, factures d'hôtel...).

Selon votre situation :

- Notification de retraite au titre de l'inaptitude au travail [] Jugement de tutelle ou de curatelle.
- Notification de décision d'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.
- Si vous n'êtes pas titulaire d'un des titres cités ci-dessus fournir une attestation médicale de moins de trois mois justifiant d'un état de santé fragilisé.
- Titre de pension majorée pour tierce personne ou carte d'invalidité portant la mention 'tierce personne' ou 'besoin d'accompagnement'.
- Pour la pédicurie à domicile si votre état de santé nécessite un soin mensuel fournir une attestation médicale le précisant.

Vos ressources :

- Dernier avis d'imposition sur le revenu (dans son intégralité) pour chaque membre du couple en cas de vie maritale.